



# Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens

## Rapport final 2<sup>e</sup> réunion du Groupe de pilotage

Bruxelles, 12 juin 2015



## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>Activités menées à ce jour</b> .....	3
<b>Faire avancer les thèmes prioritaires : pistes pour 2015</b> .....	5
<b>Premières réflexions pour 2016</b> .....	8
<b>Suivi et évaluation du travail des Réseaux ruraux</b> .....	9
<b>Session de clôture</b> .....	10
<b>Annexes</b> .....	11
Annexe I – Atelier : Thèmes du Groupe 1 .....	11
Annexe II – Atelier : Thèmes du Groupe II .....	16

## Introduction

9 h 30 – 9 h 45  
Observations  
préliminaires, Aldo  
Longo, directeur de  
la Direction H, DG  
AGRI

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

Aldo Longo souhaite la bienvenue aux membres du Groupe de pilotage (GP) et présente la structure et les différentes sessions de la journée. Il explique que la première session de la matinée porte sur diverses activités mises en œuvre par le Point de contact du REDR et le Réseau PEI-AGRI, notamment vu sous l'angle des membres/parties prenantes. La seconde session de la matinée examine comment développer plus en avant les thèmes prioritaires (identifiés précédemment par le GP) à partir des retours des participants.

La session de l'après-midi permet aux membres du GP d'alimenter, par leurs premières réflexions, les travaux pour 2016. Un retour d'information sur les activités « Suivi & Évaluation » et « Auto-évaluation » est prévu.

## Activités menées à ce jour

9 h 45 – 10 h 35  
[Faits marquants  
des activités du  
REDR, Paul Soto](#)

Cette session s'ouvre sur une présentation succincte, par Paul Soto, Team Leader du Point contact européen du REDR, des principales activités du PC-REDR mises en œuvre au cours de la nouvelle période de programmation. Elle porte sur le travail thématique du PC-REDR autour des thèmes « Participation des parties prenantes » et « Mise en œuvre des PDR », les ateliers de formation, le développement des connaissances, la mise en réseau et les activités de communication.

[Retour  
d'information de la  
première réunion  
du sous-groupe  
LEADER/CLLD,](#)  
Radim Srsen

Radim Sršeň, président de l'ELARD (*European Leader Association for Rural Development*, Association européenne Leader pour le développement rural), présente les principaux messages et les conclusions clés de la première réunion du sous-groupe LEADER/CLLD du 21 avril 2015, et notamment les huit thèmes qui y ont été adoptés.

[Sous-groupe Innovation en matière de productivité agricole et de durabilité, Jan Willem van der Schans](#)

Q&R

Jan Willem van der Schans, de l'Agricultural Economics Research Institute (NL), présente la réunion du 10 mars 2015 du sous-groupe sur l'innovation, les douze thèmes prioritaires qui y ont été adoptés et les activités prévues dans un avenir proche.

#### Bref résumé de la discussion

Plusieurs points ont été soulevés en ce qui concerne l'innovation, en particulier :

- L'importance de mieux accompagner et de soutenir concrètement, à un stade précoce, les Groupes opérationnels du PEI-AGRI et le lien entre les GO et les partenariats multi-acteurs dans les programmes de recherche (PC7, H2020) ;
- Le sentiment que les travaux de certains Groupes de réflexion du PEI-AGRI sont généralement trop éloignés de la réalité et se perdent dans des détails techniques ;
- La question du mode de sélection des priorités pour 2016 ;
- La nécessité d'en savoir plus sur les entités qui soutiennent l'innovation et le rôle des RRN, notamment dans les EM régionalisés (comme DE).

Les représentants de la DG AGRI prennent note de ces remarques, promettent que ces préoccupations seront prises en compte lors de la réunion de juin du sous-groupe sur l'innovation et encouragent les EM à échanger leurs expériences sur ces thèmes.

Autres points soulevés :

- L'importance de clarifier les groupes cibles pour certaines activités. Le Team Leader du PC acquiesce, et précise qu'il existe deux grandes catégories de parties prenantes, les acteurs institutionnels, d'une part, et les acteurs de la société civile, d'autre part. Il est important de les rapprocher et de renforcer leurs capacités ;
- La question de savoir si les activités du Helpdesk Évaluation ont aussi été incluses dans les activités présentées. La récente formation organisée au Portugal sur l'évaluation de la SDL n'a en effet pas été mentionnée. La DG AGRI explique que l'accent est mis essentiellement sur les activités qui associent plusieurs EM ; la présentation n'a pas passé en revue les activités du Helpdesk Évaluation ;
- Demande des participants pour que l'Assemblée et le Groupe de pilotage se penchent également sur l'aide au développement rural au titre du Plan d'investissement pour l'Europe ; les représentants de la DG AGRI promettent d'y donner suite.

## Faire avancer les thèmes prioritaires : pistes pour 2015

10 h 35 -10 h45

[Faire avancer les thèmes prioritaires - pistes pour 2015, Michael Gregory](#)

Mike Gregory, du PC REDR, ouvre l'atelier en présentant les 10 thèmes prioritaires qui ont été sélectionnés durant la 1<sup>re</sup> réunion du Groupe de pilotage. Une fiche thématique sur chaque thème avait été remise avant la réunion (et des exemplaires papier remis le jour-même) afin de documenter la discussion.

11 h 15 – 13 h 00  
Discussion de groupe sur les thèmes prioritaires

Discussion sur les thèmes du « Groupe 1 »

Les participants se répartissent en deux groupes de travail, chaque groupe examinant les activités axées sur cinq thèmes prioritaires. Cet examen fait émerger les messages suivants au sujet des dix thèmes précédemment identifiés :

**Simplification** : Nécessité d'identifier les goulets d'étranglement au niveau de l'ensemble du système de prestations ainsi que les mécanismes permettant d'éviter les erreurs. Il convient dans le même temps d'éviter toute surréglementation (« *gold plating* ») et de partager les bonnes pratiques, notamment en ce qui concerne le rôle du suivi et de l'évaluation.

**Changement démographique et inclusion sociale** : Il existe une série de groupes cibles spécifiques qui diffèrent considérablement d'un État membre à l'autre. Il convient d'examiner le rôle des parties prenantes, comme les ONG à finalité sociale et les groupes de la société civile, et de se concentrer sur tous les groupes pertinents, y compris les citoyens pauvres, les migrants, les jeunes agriculteurs et les Roms.

**Approches pluri-fonds** : Cette approche exige un système simple et flexible, en particulier en ce qui concerne le développement local mené par les acteurs locaux (CLLD), ainsi que l'accompagnement et l'association d'activités, y compris au niveau des DG. Les informations sur les approches et la coordination doivent être diffusées. Les réseaux peuvent contribuer à déployer ces fonds. Les orientations en matière d'évaluation doivent spécifiquement se concentrer sur LEADER/CLLD, y compris au niveau des GAL.

**Lancement des RRN** : Il convient de développer les compétences des RRN dans certains domaines et de renforcer la coopération avec les parties prenantes. Les bonnes pratiques peuvent être utilisées pour soutenir les activités et s'assurer que l'activité tienne compte de l'opinion des parties prenantes.

Discussion sur les  
thèmes du  
« Groupe 2 »

**Évaluation des activités du Réseau** : L'évaluation officielle sera confiée au Helpdesk Évaluation et l'accompagnement pour le suivi et l'auto-évaluation au Point de contact, mais les deux seront liés. Il y a lieu d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques et d'associer les parties prenantes et les acteurs ruraux aux activités d'évaluation. La formation des RRN à l'évaluation et à l'utilisation d'indicateurs SMART sont jugés essentiels.

**Services de conseil, transfert de connaissances et innovation** : La priorité est de comprendre les besoins en conseils mais aussi l'incroyable diversité des sources de services. Cette compréhension doit améliorer la traçabilité et la transférabilité des conseils et leur capacité à apporter une valeur ajoutée, par exemple en faisant le lien entre les sources, en renforçant les contacts et en améliorant la qualité. Les instituts de recherche, les universités et les auditeurs doivent être associés à la réalisation de ces améliorations.

**Produits locaux, chaînes courtes d'approvisionnement, liens ruraux-urbains et petites exploitations** : La prise en compte de cet aspect sous l'angle de la demande est essentielle à l'amélioration de l'orientation du marché – des exemples pratiques seront ici précieux. Il convient d'examiner comment associer un plus large éventail d'acteurs de la chaîne d'approvisionnement – des chaînes locales aux chaînes internationales – en tenant compte de leurs points de vue et en incluant dans la chaîne d'autres produits et activités. Vu le risque de dispersion, il conviendrait de se concentrer sur les différents éléments. C'est à ce niveau que les Groupes opérationnels du PEI-AGRI ont vraiment un rôle à jouer.

**Liens entre le Pilier 1 et le Pilier 2** : Ce thème est très étroitement lié à celui de la simplification et est pratiquement un thème horizontal. Malgré cela, les problèmes concernent le plus souvent les aspects agro-environnementaux, les données connexes et les indicateurs. Il convient également de prendre en compte ces liens entre le Pilier I et II pour l'évaluation, en commençant par examiner ce qui se fait au niveau des États membres. Le GP a ici un rôle clé à jouer, en tant que plateforme de discussion centralisée. Un Groupe de travail thématique pourrait s'avérer précieux.

**Économie verte, emplois et croissance** : L'importance de ce thème va au-delà de l'agriculture et du développement rural ; d'autres domaines stratégiques devraient donc être inclus – par exemple les déchets –, notamment en raison de leur impact sur l'agriculture et le développement rural. Le concept d'économie circulaire fait partie des thèmes examinés par le PEI-AGRI mais il faudrait le développer à plus grande échelle.

**Changement climatique** : La priorité est ici de mieux sensibiliser les

	<p>exploitants agricoles et d'autres acteurs à l'importance de ce thème pour leurs activités. Même si la sensibilisation est un aspect important, il convient de dépasser cet aspect en misant sur le travail pratique et les exemples concrets, grâce à l'implication des conseillers.</p>
<p><b>14 h 30 – 15 h 00</b> Discussion plénière sur les avancées sur les thèmes prioritaires</p>	<p>Après le retour d'information des rapporteurs des deux groupes de discussion (voir résumé ci-dessus et annexes I et II pour un compte rendu plus détaillé des discussions sur les dix thèmes), les participants du GP échangent leurs réactions initiales aux conclusions générales.</p> <p>Le premier GP a identifié au total 10 thèmes prioritaires. Il est confirmé que les priorités actuelles peuvent toujours être ajustées, pour tenir compte de thèmes manquants et de la priorité spécifique de chaque thème.</p> <p>Conformément au mandat du GP, les avis quant à la façon d'intégrer au mieux ces thèmes prioritaires dans le travail des réseaux seront décrits dans les programmes des Réseaux ruraux.</p> <p>Chaque thème se caractérise par des besoins de soutien différents, par exemple sous forme de discussions, de conseils, d'échanges de connaissances, d'apprentissage par les pairs ou de collecte et d'échange de bonnes pratiques. Les activités ou les outils utilisés pour prendre en compte ces besoins de soutien différeront donc d'un thème à l'autre.</p>

## Premières réflexions pour 2016

**15 h 00 – 15 h 30**  
**Premières réflexions sur les lignes stratégiques pour 2016**

*Engagement des membres du GP et de l'Assemblée*

*Thèmes ayant une longue « durée de vie », travail d'analyse des PDR (soutien au travail thématique des réseaux)*

*Nouvelles idées ?*

Les participants expriment le souhait de restreindre les thèmes stratégiques dans un futur proche, afin de se recentrer sur les questions urgentes et les résultats à réaliser. Ces résultats doivent refléter les besoins des RRN et les outils nécessaires pour y parvenir.

Les membres du GP et de l'Assemblée peuvent être associés à la planification des activités ciblées. Il y a lieu d'assurer la diffusion des informations et des connaissances, par les participants, avant les réunions. Une période de communication active, avant la deuxième réunion de l'Assemblée, serait donc bénéfique pour améliorer la participation.

L'année 2016 devrait voir le passage de la phase de démarrage à la prochaine phase opérationnelle. La prochaine réunion de l'Assemblée en témoignera, avec la fin des discussions initiales de la première réunion et l'intégration des différentes perspectives.

Il y a lieu de réfléchir à des exemples pratiques à présenter lors des réunions ainsi qu'au flux d'information et aux domaines dans lesquels le travail peut être approfondi.

Il convient également de se pencher sur des thèmes transversaux comme la simplification, LEADER, ainsi que le suivi et l'évaluation. L'on examinera également comment les projets financés par le FEDER peuvent contribuer à la réalisation de l'Agenda 2020 de l'UE. Les réseaux ne doivent pas être trop prescriptifs dans la planification des thèmes et du travail ; il convient de laisser de la place à une certaine flexibilité.

## Suivi et évaluation du travail des Réseaux ruraux

**15 h 30 – 15 h 45**  
[Auto-évaluation des RRN : résultats de la 2<sup>e</sup> réunion des RRN en Lettonie, Edina Ocsko](#)

Vers la fin de la période 2007-2013, l'auto-évaluation est devenue un thème de plus en plus important pour les RRN. Cette tendance se poursuit en 2014-2020. L'auto-évaluation est un exercice important pour les RRN. Elle permet : la compréhension des réalisations (produits & résultats) des réseaux ; l'amélioration permanente des activités de réseau et la mise en avant de la valeur ajoutée du réseautage.

Edina Ocsko communique les conclusions de la séance dédiée à ce thème lors de la 2<sup>e</sup> réunion des RRN organisée en Lettonie les 12 et 13 mai 2015, réunion au cours de laquelle l'auto-évaluation a été identifiée comme un élément clé de la planification des activités de réseau (logique d'intervention et planification des actions).

Cette session a pour objectif :

- De lancer le débat sur le cadre d'auto-évaluation des RRN ;
- D'examiner les indicateurs de résultats communs que les réseaux peuvent recueillir ;
- De lancer le débat sur les réalisations et résultats plus généraux des RRN.

Il importe de lancer des débats utiles sur l'auto-évaluation des réseaux dès le début de la période de programmation. Il existe un potentiel de renforcement de la coopération entre les RRN et les réseaux européens sur ce thème et les participants souhaitent l'exploiter. Ceux-ci soulignent l'importance de collaborer et d'exploiter l'expérience accumulée lors de la précédente période de programmation.

## Session de clôture

**15 h 45 – 16 h 30**

Dialogue civil sur le développement rural, **Peter Pascher (Groupe Dialogue civile)**

Prochaines étapes & événements à venir, **Markus Holzer**

Remarques finales, **Markus Holzer**

Peter Pascher, Président du Groupe Dialogue civil (GDC) sur le développement rural donne un aperçu du groupe. Ses trois priorités stratégiques sont les suivantes : mise en œuvre de la politique de développement rural ; avenir de la politique de DR ; et coopération avec les réseaux ruraux et d'autres groupes d'experts.

Le GDC insiste sur la nécessité de respecter le Code de conduite sur le partenariat lors de la conception et de l'approbation des PDR, une procédure qui dure généralement trop longtemps. Nécessité aussi d'utiliser efficacement les instruments existants : « Plus de bonnes pratiques, plus d'échanges et, avant tout, de la simplicité. »

Les prochains événements les plus importants et les plus pertinents pour les membres du GP sont les suivants :

- Réunion des RRN et Conférence LEADER/CLLD – Milan, Italie, 24-25 septembre 2015 – nous sommes invités dans le cadre de l'Expo Milano
- Conférence sur les systèmes agro-alimentaires urbains et périurbains avec les agriculteurs des Pays-Bas : également à Milan et parallèlement à la réunion des RRN
- 2<sup>e</sup> Réunion du sous-groupe Innovation – 23 juin 2015
- 3<sup>e</sup> Réunion du Groupe de pilotage des Réseaux ruraux – Octobre 2015
- 2<sup>e</sup> Réunion de l'Assemblée des Réseaux ruraux – 26 novembre 2015

Les nouveaux Groupes thématiques du PEI-AGRI sur les « Nouvelles entrées dans le secteur agricole » et les « Solutions innovantes, au niveau des exploitations, au problème de la pénurie de l'eau » ont également été brièvement présentés.

Markus Holzer clôture la réunion en remerciant tous les membres du GP pour leur participation. Il a jugé la réunion très intéressante et très utile et espère qu'il en a été de même pour les membres du GP.

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
<b>Simplification</b>	<p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de concevoir des méthodes pour identifier les goulets d'étranglement dans l'ensemble de la chaîne de distribution et le niveau nécessitant des solutions</li> <li>- Proportionnalité des contrôles</li> <li>- Systèmes pour la gestion du risque/des taux d'erreur sans surcroît de complexité</li> <li>- Rôle clé des auditeurs</li> <li>- Problèmes et rapidité de la mise en œuvre propres à chaque EM</li> <li>- Examiner les conflits entre surréglementation et simplification au niveau des EM</li> </ul> <p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Petits ateliers plus pratiques</li> <li>- Conseils pratiques</li> <li>- Bonnes pratiques – Comparaison entre les EM de l'UE</li> <li>- Approches à plusieurs vitesses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et communication entre les différents acteurs de la chaîne de distribution (Autorités de gestion + organismes payeurs), notamment les auditeurs</li> <li>- Quel est le rôle des RRN ? Disposent-ils des ressources et des capacités nécessaires ?</li> <li>- Certaines activités exigent de très nombreuses données ; possibilité de coopération dans ce domaine</li> <li>- Examiner les conflits entre surréglementation et simplification au niveau des EM</li> </ul>	<p>Informations pratiques adaptées aux besoins des acteurs de la chaîne de distribution</p> <p>Comparaisons entre les EM de l'UE</p> <p>Échange d'informations sur les options simplifiées en matière de coûts et les mesures agro-environnementales basées sur les résultats</p> <p>Échange de bonnes pratiques sur la simplification</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager des conférences comme les événements organisés par le Copa et le Cogeca, même si des événements à plus petite échelle peuvent avoir davantage d'impact sur la dissémination</li> </ul>

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
<b>Changement démographique + Inclusion sociale</b>	<p>Points :</p> <p>Le thème doit être peaufiné et mieux ciblé, et il ne doit pas viser à « orchestrer » le changement démographique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe différents groupes cibles spécifiques ayant leurs propres problèmes :</li> <li>- Les jeunes, y compris les jeunes agriculteurs</li> <li>- Les Roms</li> <li>- Les migrants et demandeurs d'asile</li> <li>- Pauvreté alimentaire chez les citadins</li> </ul> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Essentiellement via les groupes Leader</li> <li>- L'économie sociale et les ONG sociales sont un autre canal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Différents EM se concentrent sur des groupes cibles et des problèmes différents</li> <li>- Une solution consiste à traiter toutes les questions et gérer tous les groupes cibles par le biais d'une même approche</li> <li>- Une autre consiste à travailler avec des groupes de pays partageant les mêmes préoccupations</li> <li>- Rôle clé des groupes Leader</li> <li>- Importance d'associer d'autres agences et d'autres fonds axés sur l'inclusion sociale</li> <li>- Examiner comment améliorer l'attrait des conditions de vie et de travail dans les zones rurales</li> </ul>	<p>Importance du rôle des acteurs externes, par ex. les groupes de la société civile</p> <p>Échange d'information sur le financement de l'inclusion sociale et ses modalités (par ex. République tchèque)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager de subdiviser ce thème en sous-thèmes spécifiques</li> </ul>
<b>Approches multi-fonds</b>	<p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mesure du succès de LEADER/CLLD est apparue comme un thème prioritaire de l'enquête du PC REDR sur le renforcement des capacités</li> <li>- La véritable approche multi-fonds ne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer d'autres DG et fonds</li> <li>- Envisager une activité de collaboration au niveau des approches multi-fonds</li> </ul>	<p>Information et séminaires pour lancer et analyser le CLLD, et garantir la cohérence et la coordination</p> <p>Examiner des exemples de variantes / d'approches multiples adaptées au</p>

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
	<p>concerne qu'un nombre limité d'EM et de régions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approche multi-fonds soulève la question plus importante de la mise en place d'un système simple et flexible permettant la réalisation des objectifs du développement local mené par les acteurs locaux</li> <li>- Besoins urgent d'évaluer les approches multi-fonds</li> <li>- Nécessité d'analyser les goulets d'étranglement</li> <li>- Nécessité de prendre en compte des solutions « de bout en bout » (des règlements de l'UE à leur transposition dans les EM) qui intègrent les aspects en rapport avec l'audit</li> </ul> <p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réseaux peuvent faciliter le déploiement du système de mise en œuvre de la mesure Leader/CLLD (tout comme les GO PEI-AGRI)</li> <li>- Les conseils de la CE dans le domaine du suivi et de l'évaluation doivent être</li> </ul>		<p>contexte spécifique (par ex. Pays-Bas).</p> <p>Faire de la conception une réalité - utilisation des bonnes pratiques pour illustrer la façon dont l'approche multi-fonds est utilisée, notamment en matière de CLLD</p>

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
	<p>étendus au CLLD et au niveau des GAL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité d'exemples en temps réel de solutions prometteuses venant d'EM plus avancés</li> </ul>		
<b>Lancement de RRN</b>	<p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité de développer les compétences des RRN dans certains domaines particuliers</li> </ul> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les RRN peuvent se concentrer sur des mesures nouvelles, plus complexes ou plus stratégiques, et soutenir leur déploiement</li> <li>- Réelle possibilité pour les RRN de pays régionalisés de se concentrer sur des problèmes communs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessité d'élargir la participation – aller au-delà des organisations / acteurs habituels</li> <li>- Nécessité également de renforcer la participation – veiller à ce que les participants communiquent avec leurs membres</li> <li>- Associer les parties prenantes dès le tout début des programmes</li> </ul>	<p>Communication et participation élargies</p> <p>Mettre en place des systèmes de qualité pour recueillir l'avis des parties prenantes sur le terrain et pour relayer l'information des représentants aux membres sur le terrain</p> <p>Utilisation de bonnes pratiques pour soutenir les activités des RRN</p>

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
<b>Activités d'évaluation du réseau</b>	<p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différences et le lien entre l'évaluation des RRN et l'auto-évaluation des RRN doivent être prises en compte : l'évaluation indépendante examine l'impact, tandis que l'auto-évaluation se concentre sur l'amélioration de la mise en œuvre.</li> <li>- L'évaluation officielle relève de la responsabilité de l'Helpdesk Évaluation</li> <li>- Le suivi et l'auto-évaluation relèvent de la responsabilité du Point de contact.</li> <li>- Ces deux formes d'évaluation sont toutefois étroitement liées car les données et les résultats de l'évaluation alimentent ceux de l'auto-évaluation</li> <li>- Les besoins en ressources doivent être adaptés</li> </ul> <p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien à l'identification d'indicateurs SMART</li> <li>- Développement des capacités et formation               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une formation des RRN à l'évaluation est jugée essentielle</li> <li>- Échange de bonnes pratiques entre RRN</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La participation des conseillers et des agriculteurs est essentielle</li> <li>- Examen des ressources nécessaires pour le suivi et l'évaluation</li> <li>- Outils d'auto-évaluation (utiliser la boîte à outils « auto-évaluation » du PC)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tirer profit des bonnes pratiques existant à l'échelon européen</li> <li>- Sensibilisation et échanges sur le suivi et l'évaluation/les activités d'auto-évaluation</li> </ul>

## Autres remarques générales sur les thèmes

Quatre de ces thèmes se concentrent surtout sur la façon de faire les choses plutôt que sur ce qu'il convient de faire (simplification, approches multi-fonds, lancement des RRN et évaluation des réseaux).

Pour ces thèmes, il est nécessaire de fournir des exemples concrets basés sur des bonnes pratiques européennes, tenant compte des besoins spécifiques de différents EM. Il y a donc lieu d'utiliser des modalités de travail à plus petite échelle et plus flexibles, qui prennent en compte des niveaux et des rythmes de développement différents et qui soutiennent réellement le transfert des EM les plus avancés vers les moins avancés.

Le cinquième thème territorial (changement démographique et inclusion sociale) est extrêmement vaste. Il a fait également l'objet d'un débat afin de déterminer s'il doit en englober tous les aspects ou s'il doit être subdivisé en sous-thèmes, de façon à travailler surtout avec les EM concernés par certains de ces aspects. Dans la discussion de groupe plus longue, cette dernière approche a été privilégiée.

### Annexe II – Atelier : Thèmes du Groupe II

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
Services de conseil, transfert de connaissances, Innovation	<p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir des services de conseil (SC) pour travailler hors des sentiers battus : encourager le conseil sur les sources de financement autres que le FEDER (par ex. PEI-Santé)</li> <li>- Comprendre l'importance des conseils et former les conseillers en ce sens : comment se font les choses dans d'autres pays ?</li> <li>- Traçabilité des conseils / Donner aux agriculteurs la possibilité de juger le service :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclure les <i>instituts de recherche appliquée</i> et les <i>universités</i>. Examiner leur rôle dans : 1) le transfert de connaissances indépendantes aux conseillers afin d'améliorer la qualité de leurs services ; 2) la formation et l'éducation</li> <li>- Il est essentiel d'impliquer d'emblée les <i>auditeurs</i> pour tenter</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La collecte de bonnes pratiques ne suffit pas : il faut se concentrer davantage sur leur transférabilité.</li> <li>- Des visites d'études peuvent faciliter la compréhension des conditions favorables à la qualité du conseil.</li> </ul>

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
	<p>Qui ? À qui ? Quelle est la valeur ajoutée ? Est-ce que cela a fonctionné ? Quels sont les résultats ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir des conseils de qualité en offrant des informations de qualité (par ex. relier des sources d'information multiples, des bases de données, etc.)</li> </ul> <p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des PDR : soutien aux services de conseil et utilisation de ces services</li> <li>- Analyse des capacités, des rôles et des priorités des conseillers (par ex. aspects en rapport avec l'innovation)</li> </ul>	<p>de résoudre le problème des règles de mise en œuvre complexes qui font obstacle à l'utilisation des services</p>	

### Autres points spécifiques mis en avant lors de la discussion sur les SERVICES DE CONSEIL

Le travail de Pro-AKIS a mis en évidence l'existence d'un système de services de conseil très diversifié dans l'UE. Il pourrait servir de base à une meilleure compréhension du rôle des conseils.

Le PC REDR pourrait examiner les SC dans différents EM afin d'identifier les pratiques transférables, de les évaluer et d'examiner comment mieux faire le lien entre ces services pour les améliorer. Des échanges sur les programmes de formation de conseillers pourraient par exemple être envisagés.

Il faudra absolument veiller à déterminer combien de PDR utiliseront cette mesure pour mettre en œuvre cette activité. En Allemagne, la mesure

## Autres points spécifiques mis en avant lors de la discussion sur les SERVICES DE CONSEIL

« Services de conseil » absorbe entre 1 et 2 % du budget du FEDER, probablement en raison de la complexité des règles de mise en œuvre qui font obstacle au soutien des autorités de gestion. Cette situation a également un impact sur le nombre de Groupes opérationnels bénéficiant d'un financement.

Dans certaines régions, les services de conseil ne se concentrent pas uniquement sur le PEI et traitent d'autres questions. Les participants estiment que même si le PEI associe différentes parties prenantes, il ne met pas suffisamment l'accent sur les services de conseil, les connaissances des conseillers dans le domaine de l'innovation devant toutefois être évaluées.

Les conseillers doivent être formés aux services de conseil pour gérer la problématique des Piliers 1 et 2 et les nouvelles règles de la PAC.

Les coopératives et les agriculteurs ont besoin d'un soutien au transfert des connaissances qui vise davantage à les aider à produire ce qu'ils peuvent vendre plutôt que l'inverse.

Les visites d'étude approfondissent les connaissances, en aidant à comprendre les facteurs de succès, les problèmes et les problèmes qui n'apparaissent pas à première vue.

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
<p><b>Produits locaux, chaînes courtes d'approvisionnement, liens ruraux-urbains, petites exploitations</b></p>	<p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner ce thème sous l'angle de la demande : mieux orienter le marché (processus de commercialisation) et pas uniquement les marchés publics.</li> <li>- Envisager d'utiliser les normes comme un outil contribuant à améliorer la transparence : comment sont-elles conçues ?</li> <li>- Inclure les acteurs de la chaîne d'approvisionnement agro-alimentaire au sens large comme les services de logistique et les transformateurs (par ex. des producteurs artisanaux et familiaux aux supermarchés)</li> <li>- Élargir le thème au secteur non-alimentaire et de la foresterie</li> <li>- La priorité pourrait aussi être renforcée au sein du thème mais l'on peut également envisager de subdiviser ce thème en différents sous-thèmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement (la perspective fait généralement défaut)</li> <li>- Examiner le rôle des groupes opérationnels du PEI-AGRI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites de terrain et visites au niveau local pour se rendre compte des difficultés réelles et des solutions mises en œuvre</li> </ul>

## Autres points spécifiques mis en avant lors de la discussion sur les PRODUITS LOCAUX – CHAÎNES COURTES D'APPROVISIONNEMENT

Il convient d'examiner attentivement ce que les réseaux peuvent apporter dans ce domaine aux multiples activités et acteurs.

Il ne suffit pas d'inclure dans la chaîne un éventail beaucoup plus large d'acteurs, beaucoup d'acteurs de la chaîne travaillent isolément. Il convient donc de renforcer la coopération et les liens au sein de la chaîne d'approvisionnement. Les organismes ruraux et urbains participent à la chaîne courte d'approvisionnement et le PC REDR doit donc examiner comment les rapprocher.

Il existe des problèmes spécifiques en ce qui concerne les transformateurs artisanaux car la législation européenne interdit ou empêche une partie importante de la production alimentaire en raison d'une surréglementation ;

Associer les détaillants et les grands acteurs aux acteurs des chaînes courtes d'approvisionnement est apparu comme une approche permettant d'apporter un soutien à un plus grand nombre de petits agriculteurs et de stimuler les économies rurales. D'autres participants s'y opposent et privilégient une approche plus restreinte et l'exclusion des grands acteurs afin de soutenir la production à petite échelle, dont les intérêts diffèrent de ceux des grandes entreprises.

Normes et petites entreprises ne font pas bon ménage, les normes doivent être abandonnées au profit de « plateformes de transparence » qui répondent davantage aux besoins des petites entreprises.

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
<p><b>Liens entre le Pilier 1 et le Pilier 2</b></p>	<p>Ce thème est étroitement lié à celui de la « simplification » et semble avoir pratiquement une pertinence horizontale de l'avis des participants</p> <p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les <i>pâturages permanents</i> / la préservation des zones classées en terres agricoles à haute valeur naturelle et les questions d'éligibilité au titre du Pilier 1 : quel soutien peut être offert par le Pilier 2 ?</li> </ul> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dédier un Groupe thématique au thème               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'indicateurs d'impact (pour les deux piliers) : de quelles données les EM de l'UE disposent-ils pour calculer les indicateurs et sont-ils mis à jour ? Que faire en termes d'évaluation ?</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner la valeur du GP comme plateforme de discussion sur ce thème (deux GDC distincts sont mis en place pour les paiements directs et le développement rural mais il n'y a aucun lien entre ces deux plateformes)</li> <li>- Nécessité de faire intervenir la Cour de Comptes Européenne</li> </ul>	

## Autres points spécifiques mis en avant lors de la discussion sur le PILIER 1 et le PILIER 2

Certaines questions ont été soulevées quant à la nécessité, pour le REDR, de se concentrer sur ce thème étant donné le travail accompli à ce jour et les liens mis en place. Il conviendra donc de ne pas détricoter ce travail au sein des EM et de se concentrer sur les aspects pour lesquels les réseaux peuvent faire la différence.

D'autres ont affirmé qu'il faut faciliter une interprétation correcte de la façon dont les deux piliers doivent être reliés et des responsables, au niveau de la CE et des organismes payeurs. En ESP, le RRN travaillera sur cette question. Son plan d'action inclut déjà des activités sur ce thème.

Il sera essentiel d'associer les autorités du Pilier 1, le travail du Pilier 2 pourra ici faire le lien.

Il peut y avoir avantage à examiner les simplifications au niveau du Pilier 2 et à voir si celles-ci peuvent être transférées au P1, et si oui, comment.

Il apparaît nécessaire d'examiner le taux d'erreur et le contrôle des erreurs dans les deux piliers. Cette tâche devrait associer la CCE.

Les sources de données sont souvent obsolètes (BG indicateurs HNV : 2006), ce qui a un impact sur les valeurs et les indicateurs utilisés. Faut-il travailler sur les sources et revoir les indicateurs ?

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
<b>Économie verte, emplois &amp; croissance</b>	<p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce thème nécessite une approche plus générale, allant au-delà de l'agriculture / de la politique de développement rural. Ainsi, lorsqu'on se penche sur le recyclage des déchets et le compostage, il conviendra d'examiner d'autres thèmes.</li> <li>- Les agriculteurs doivent gérer certains domaines politiques et réglementations pour devenir des acteurs de l' « économie circulaire »</li> <li>- Cet aspect devrait être intégré dans tout le travail thématique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associer d'autres domaines politique / acteurs institutionnels au niveau européen qui travaillent sur ce thème (par ex. DG SANTE ; DG ENV)</li> <li>- Examiner le travail du PEI-AGRI sur le thème de l'économie circulaire</li> </ul>	

### Autres points spécifiques mis au jour lors de la discussion sur l'ÉCONOMIE VERTE

Il conviendra de faire le lien avec le travail du PEI sur l'économie verte et en particulier l'économie circulaire.

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
<b>Changement climatique</b>	<p>Points :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Envisager de rebaptiser le thème et d'utiliser des termes plus concrets comme « efficacité énergétique » et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La participation des conseillers et des agriculteurs est essentielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploiter les bonnes pratiques existant aux quatre coins de l'UE</li> </ul>

Thème	Points & Activités	Participation	Dissémination
	<p>« gestion des sols », qui bénéficient d'une meilleure reconnaissance au sein des groupes cibles. Le changement climatique doit également être perçu comme une opportunité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sensibilisation n'est que le point de départ : cette activité doit être suivie par la communication d'exemples pratiques.</li> </ul> <p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des PDR axés sur les mesures en lien avec le changement climatique</li> </ul>		

### Autres points spécifiques mis en avant lors de la discussion sur le CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il existe de nombreuses actions en rapport avec le CC au niveau des PDR et la sensibilisation est un aspect important. Nous devons toutefois stimuler le soutien et des actions plus concrètes dans ce domaine. Rendre les actions plus concrètes pour les personnes impliquées est de la plus haute importance.

Il existe ici un vif intérêt pour un ensemble de tâches intégré du PC REDR sur ce thème.

Il faut y associer les services de conseil et il conviendra donc d'examiner le rôle qu'ils peuvent jouer en soutenant les rôles et les responsabilités multiples des agriculteurs.

Des bonnes pratiques sont nécessaires mais il faut aussi examiner les échecs, qui sont autant de sources d'enseignements.

Les aspects en rapport avec la participation des agriculteurs à la gestion de données volumineuses doivent être examinés.

## Autres remarques générales sur les thèmes

Les participants ont souligné la nécessité de poursuivre les activités dans les EM entre les réunions de l'Assemblée et celles du Groupe de pilotage. S'il est important d'associer les bonnes personnes, il faut aussi le faire au bon moment.

Pour tous les thèmes, il convient de se concentrer davantage sur « pourquoi » le domaine d'activité proposé est important, afin de comprendre quel est l'objectif recherché.

Un EM a suggéré d'évoquer l'évaluation ex-ante (ou synthèse ex-ante) au sein du GP, par exemple en examinant dans quelle mesure les stratégies des PDR soutiennent Europe 2020 ? Quels exemples concrets illustrent la façon dont les fonds de développement régional contribuent à la stratégie Europe 2020 ?